

MADAGASCAR

Accès aux Services de Base à Ambatoboeny et Ambesisika

EVALUATION FICOL



L'accès à l'eau potable et la gestion de déchets solides sont des services de base encore peu développés dans les communes malgaches mais essentiels pour le bien-être et la santé des populations. La coopération entre Saint-Louis et les deux communes malgaches a permis des progrès significatifs dans ce domaine et la mise en place des bases d'une organisation pour la gestion de ces services au niveau des communes. Mais la pérennisation de la maintenance et de l'entretien des ouvrages demeure un défi majeur.

CONTEXTE

Les communes d'Ambatoboeny et Ambesisika formaient, jusqu'en 2015, une seule et même commune dénommée Ambato-Ambarimay. Ambatoboeny est restée, sur le plan administratif une commune urbaine d'environ 45.000 habitants et Ambesisika est une commune rurale qui administre 15.000 habitants. Les 2 communes sont localisées dans la région Boeny, une zone largement agricole, et peu desservie en infrastructures de base. En 2020, moins de 30% de la population de ces 2 communes avaient accès à l'eau potable et les services techniques respectifs ont du mal à structurer et opérer un service de gestion des déchets solides, tant sur le plan organisationnel et technique que financier. La problématique de l'eau potable et de l'insalubrité affecte négativement la qualité de vie des habitants en matière de santé, de productivité économique, et de relations sociales.

Depuis l'année 2000, des collectivités du Grand Est, avec l'appui de Gescod, ont noué des liens avec des collectivités malgasy, dont Ambatoboeny et Ambesisika, avec des actions dans le domaine de l'eau potable, de la gestion des déchets ménagers et de l'appui à la gouvernance et fiscalité. En 2014, la ville de Saint Louis a noué un partenariat de coopération décentralisée avec les communes d'Ambatoboeny et Ambesisika. Elle a été rejointe en 2019 par le syndicat des eaux de Saint-Louis et environs, auquel s'est ensuite substituée Saint-Louis Agglomération en 2021.

La conception du projet « Accès aux services de base à Ambatoboeny et Ambesisika - ASBAA » s'inscrit dans ce contexte de coopération entre les territoires français et malgasy et dans une volonté d'amélioration des conditions de vie sociale et économique des populations.

Ville de Saint-Louis et Saint-Louis Agglomération

Collectivités françaises

Commune urbaine

d'Ambatoboeny et Commune rurale d'Ambesisika

Collectivité partenaire

Madagascar

Pays



29/01/21 > signature convention

Date de début du projet

30/09/25

Date de fin du projet



Eau, assainissement, déchets

Secteur



Subvention FICOL

Outil de financement



786 540 €

Montant du financement AFD

1 118 550 €

Montant total du projet

Code projet : **CMG 1689 01 C**

DESCRIPTIF

Le projet ASBAA, porté par Saint-Louis, avec l'appui de Gescod, a été soumis à l'Agence française de Développement (AFD) dans le cadre du dispositif FICOL – Facilité d'Investissement des Collectivités Territoriales. Ce projet a obtenu en 2020 un cofinancement de l'AFD d'un montant de 786 540 € et a démarré en 2021 pour une durée initiale de 3 ans.

À travers un partenariat multi-acteurs, le projet contribue à l'amélioration des conditions de vie des populations des deux communes malagasy. Spécifiquement, il s'agit de 1) améliorer la situation sanitaire des populations, par un environnement assaini et un meilleur accès à l'eau potable et de 2) développer une vision stratégique sur les secteurs d'intervention et l'appropriation des enjeux et réalisations du projet par les partenaires de coopération.

Pour y parvenir, quatre axes d'intervention complémentaires ont été choisis par les parties prenantes au projet :

- Tout d'abord, le renforcement des capacités techniques et organisationnelles des communes et des acteurs locaux, à travers l'élaboration de documents de planification des actions sectorielles, des formations en lien à la réglementation et la gestion des infrastructures, des sensibilisations, informations et communications sur la gestion des déchets et des ouvrages d'eau potable.
- Ensuite, la structuration de la gestion des déchets solides, avec la réalisation d'études sur l'évacuation des eaux pluviales, puis la fourniture de matériel et équipements de pré-collecte et de transport des déchets, et la mise en place et l'appui à la gestion de centres d'enfouissement des déchets.
- L'amélioration de l'accès à l'eau potable, à travers l'étude et la réalisation d'ouvrages d'eau potable, la protection des périmètres des ressources en eau et l'aménagement des bassins versants.
- Enfin, le développement de la culture de coopération entre les territoires du Nord et ceux du Sud, à travers de nouvelles signatures d'actes de coopération entre les collectivités, des sessions d'animation et d'ateliers d'échange entre les élèves des écoles à Saint-Louis et auprès des collectivités malagasy.

PARTENAIRES

Saint-Louis, Saint-Louis Agglomération Ambatoboeny Ambesisika, AERM (Agence de l'Eau Rhin-Meuse) CeA, (Collectivité Européenne d'Alsace), Gescod

RESULTATS ATTEINTS

Le projet ASBAA a affiché une bonne performance en termes d'atteinte des résultats attendus et de son potentiel impact à plus long terme, sachant que son exécution s'est déroulée dans un contexte difficile, constitué de restrictions de déplacement dues à la gestion de la pandémie de covid-19 et d'insécurité du fait des actes de banditisme en zone rurale. Les principaux résultats atteints sont :

1. **Des actions concrètes en matière de constructions d'ouvrages d'eau potable et de gestion des déchets ménagers.** Deux réseaux d'eau potable ont été construits : un à Ankarambilo-Ambohimarina (Ambatoboeny) et un à Ankazoambo-Ambesisika (Ambesisika) qui peuvent desservir respectivement 3 242 personnes et 6 355 personnes. Huit puits équipés de pompe India Mark ont été construits dans quelques villages de la commune d'Ambesisika et fournissent de l'eau à 3 837 personnes. Deux centres d'enfouissement des déchets ont été construits dans les chefs-lieux respectifs des 2 communes. Ces travaux ont été concrétisés grâce à de multiples partenaires qui s'y sont attelés (Direction régionale de l'Eau, Électriciens sans Frontières, Gescod, équipes communales). Ces ouvrages contribuent ainsi à réduire la pénibilité de collecte de l'eau pour les ménages desservis. Cependant, 1 réseau et 4 puits n'étaient pas encore totalement opérationnels et nécessitent des travaux de mise à niveau qui seront réalisés dans le cadre de la poursuite du partenariat de coopération décentralisée. Il en est de même pour le centre d'enfouissement d'Ambatoboeny qui a aussi besoin de quelques travaux additionnels.
2. **La mise en gestion des ouvrages d'eau potable et des centres d'enfouissement.** La gestion des 2 réseaux a été confiée, après sensibilisation sur les modalités de gestion et procédure de délégation de service public, à l'entreprise FENOAMBY. Suite à une faible performance, le contrat a été résilié et une nouvelle procédure de sélection était en cours au moment de l'évaluation. La gestion des puits a été confiée à des comités de point d'eau (CPE) constitués par des personnes élues par les communautés elles-mêmes. Les centres d'enfouissement sont gérés directement par les équipes communales ; un renforcement de leur capacité de gestion est encore nécessaire pour assurer la durabilité de ces infrastructures et des services qui en découlent.

3. **Le renforcement de capacités institutionnelles des communes et les capacités techniques des agents communaux.** Des formations sur le tas, des sensibilisations, et de l'appui à la planification des actions sont parmi les activités ayant été réalisées par le projet dans ce sens. Les 2 communes sont dorénavant connues par les populations comme les premiers responsables de la gestion de l'eau potable et des déchets solides bien que leur capacité technique à assurer correctement leur rôle ne corresponde pas encore aux responsabilités qui leur incombent. Les taux de collecte des recettes, que ce soit pour l'eau ou la taxe de ramassage des ordures ménagères, restent encore très faibles et nécessitent une forte sensibilisation des populations et un accompagnement des services communaux pour consolider les services mis en place.

ANALYSE DE LA PERFORMANCE DU PROJET

L'évaluation externe a mis en avant certains enseignements ayant participé à faire de ce projet une réussite. L'analyse des propos qui suivent, sont ceux de l'évaluatrice.

Critère	Analyse
Les résultats attendus ont- ils été atteints ?	Le long historique de coopération entre les collectivités a été un facteur-clé pour atténuer les risques ou lever les contraintes liées à la mise en œuvre du projet afin d'atteindre la plupart des résultats, bien que ce projet-ci soit d'une envergure nettement plus importante que les précédents et le secteur d'intervention relativement nouveau pour les parties prenantes locales.
Les résultats ont-ils été atteints en valorisant au maximum les ressources disponibles ?	Le coût opérationnel a été optimisé grâce au modèle d'assistance technique et l'utilisation des ressources disponibles localement (service technique, matériaux et équipements acquis sur les marchés locaux) et à travers le réseau de Gescod (partenaire technique et financier). Une meilleure motivation du personnel local de Gescod, du fait des conditions de travail difficile dans la zone, aurait pu aussi réduire le risque de turnover et un « bon » rythme d'exécution.
Dans quelles mesures les activités du projet ont-elles contribué au développement d'une stratégie sectorielle locale en matière d'accès à l'eau potable et la gestion des déchets ?	L'appui du projet a permis aux équipes communales de reconnaître les enjeux et défis de la gestion de l'eau potable et de la filière déchets solides. Cependant, ces appuis auraient besoin d'une politique claire et volontariste de la part des élus pour être conceptualisée en stratégie ; un point de départ qui manquait aux actions de planification des élus locaux.

RECOMMANDATIONS

- **Avec le modèle d'assistance technique, renforcer l'implication des services techniques déconcentrés de l'État directement concernés par le projet dès la planification des activités en passant par la mise en œuvre et l'auto-évaluation des activités.** Le modèle d'assistance technique s'inscrit dans une approche opérationnelle permettant la durabilité des résultats du projet, que ce soit en processus, en méthodes et en pratiques ; les services techniques de l'État sont aussi des assistants techniques des collectivités. Un renforcement de la collaboration avec ces derniers multiplierait les effets attendus du projet tout en améliorant les relations de travail entre les collectivités et les services déconcentrés de l'État.
- **Appuyer les communes à la mise en gestion des ouvrages notamment les plus complexes par rapport à leur capacité technique actuelle.** Les ouvrages en eau potable et la filière de gestion des déchets solides sont complexes par rapport aux capacités organisationnelles et financières des collectivités malagasy. La délégation de gestion est l'option recommandée pour garantir la maintenance des ouvrages et un service public continu rendu à la population. Cette modalité de gestion est peu connue des collectivités ; un accompagnement relativement long est nécessaire, nécessitant à la fois un changement progressif au sein des services communaux impliqués mais aussi des spécialistes en processus de changement au niveau de l'assistance technique. Il est aussi suggéré de poser des jalons clairs sur les recettes fiscales et parafiscales issues de ces services pour assurer une autonomie progressive des services communaux.
- **Poursuivre l'appui aux communes pour développer une politique communale en matière d'eau potable et de gestion de déchets et la conceptualisation de la stratégie en lien à cette politique.** L'ensemble des ouvrages communaux devrait faire l'objet d'une certaine harmonisation d'accès et de jouissance par la population quel que soit leur milieu de résidence. Par ailleurs, le conseil et l'exécutif communal détient le pouvoir de décision sur la tarification de service, les modalités de délégation de gestion, nourries, bien entendu, par les propositions des usagers et conseils de l'assistance technique.

De telles décisions risqueraient, cependant, de ne pas voir le jour sans une politique communale de l'EAH et la conceptualisation d'une stratégie correspondante. Ainsi, sur la base de l'expérience ASBAA, il serait plus judicieux de définir avec les élus leur politique et stratégie EAH à l'échelle de leur territoire.

TEMOIGNAGES

« Un apprentissage collectif et communal »

« À part le chef de service technique de la commune, le personnel de la commune ne dispose pas de compétence pour gérer les services communaux et une seule bonne personne ne suffit pas. Il en est de même pour la majorité de la population qui ne sait pas pourquoi on leur demande de participer, de réfléchir et de décider sur des ouvrages communaux mais qui sont dans leur village. Sachez que le fait d'avoir des ouvrages comme l'AEPPS du chef-lieu, les puits, les bâtiments scolaires et le centre de santé de base est une nouveauté pour la population d'Ambesisika. Elle découvre et apprend en même temps le rôle de la commune, son rôle, et à changer de comportement. De même, la commune découvre mais son apprentissage est beaucoup plus exigeant alors qu'elle ne peut pas recruter et avoir les compétences voulues rapidement. L'apprentissage dans ces conditions a besoin de temps, beaucoup plus de temps pour atteindre un niveau de service respectable. »

Lucien Tafara – Maire – Commune Rurale d'Ambesisika



« Répéter et réexpliquer ce besoin de changement c'est donner du sens aux actions sur le terrain »

« À Madagascar, l'eau potable, l'assainissement et l'hygiène demeurent problématiques. Des infrastructures sont et peuvent être encore construites mais le travail sur la gouvernance et la gestion du secteur, la sensibilisation et la compréhension de la culture locale et de l'usage que l'on fait des infrastructures sont tout aussi importantes. Les infrastructures doivent effectivement être entretenues mais si elles sont mal utilisées, toute plus-value du projet serait perdue. Dans notre cas, les techniciens de la Ville de St-Louis sensibilisent les élus et les décideurs, par exemple, sur les questions de transition écologique et énergétique ; répéter et réexpliquer ce besoin de changement c'est donner du sens aux actions sur le terrain. Je pense que c'est exactement la même chose en termes de besoin de sensibilisation à Madagascar. »

Fabrice Karr – Directeur général des services – Ville de Saint-Louis